

La STEP à 98 millions en quête de ses premiers crédits

La Côte La réalisation à Gland de la station d'épuration régionale passe par l'adhésion de trente Communes.



La step de l'APEC, à la Dullive, est saturée. Elle sera désaffectée dès que la nouvelle step sera en fonction. Image: PHILIPPE MAEDER

Par Yves Merz 23.01.2020

La méga-STEP projetée à Gland à l'horizon 2025 remplacera les quatre stations d'épuration existantes. Ce choix est parti d'un constat: trois d'entre elles arrivent en fin de vie et celle de Nyon, dont les coûts d'exploitation sont déjà élevés, devrait être transformée à grands frais pour pouvoir traiter les micropolluants et répondre ainsi aux exigences de la loi fédérale sur la protection des eaux.

Jeudi, une conférence de presse a été organisée par le comité de pilotage (Copil) du projet, en présence de la conseillère d'État Béatrice Métraux, pour annoncer quelles seront les prochaines étapes du programme. «Après avoir décidé de construire une seule installation, et choisi le site sur la

commune de Gland, il s'agit désormais de créer une nouvelle association intercommunale et d'obtenir les premiers crédits», a déclaré Yves Reymond, président du Copil.

Depuis 2012, les Communes propriétaires des STEP de Gingins-Chésereux, de Prangins et de Nyon, ainsi que l'Association pour l'épuration des eaux usées du Boiron (AEB), qui réunit cinq Communes, et l'**Association pour l'épuration des eaux usées de La Côte (APEC)**, qui compte 21 Communes, ont collaboré avec L'État de Vaud et Région de Nyon pour élaborer ce projet d'usine évalué à 98 millions de francs.

Désormais, toutes ces Communes doivent adhérer à une nouvelle association intercommunale baptisée APECplus, qui va piloter la construction de cette station d'épuration. Ces prochaines semaines, ce sont les organes délibérants des quatre Communes de Prangins, de Nyon, de Gingins et de Chésereux, ainsi que l'AEB, qui devront se prononcer sur des crédits pour un montant total de 10,6 millions.

Opposants mobilisés

Après cette phase décisive, le projet devra franchir une autre étape importante: la légalisation du plan partiel d'affectation (PPA) du site du Lavasson, où il est prévu de réaliser la méga-STEP, qui traitera les eaux usées de 120'000 équivalents-habitants. Les opposants au projet, regroupés au sein de l'association **Stop Step Gland**, ont déjà annoncé leur intention de formaliser leur opposition lors de la mise à l'enquête du PPA. Puis ce sera au Conseil communal de Gland de l'approuver.

Conscient de devoir communiquer plus largement sur les enjeux de cet ambitieux projet, le comité de pilotage annonce avoir ouvert un site d'information (Apecplus.ch). On y trouve une vidéo, des chiffres, des éclaircissements et un rapport de synthèse fort instructif. On y rappelle notamment que le terrain du Lavasson, à l'est de Gland, a été choisi après que 23 sites ont été identifiés et 11 évalués.

Jeudi, Yves Reymond a expliqué en quoi l'endroit était clairement le mieux adapté: «Un peu décentré mais situé à l'écart des habitations et entre deux lieux de nuisances, l'autoroute et les voies CFF.»

«Cette centrale sera aussi capable de produire des énergies renouvelables»

Municipale de l'Urbanisme et de l'Environnement à Prangins, Dominique-Ella Christin, membre du comité de pilotage du projet, a précisé que l'option d'une STEP régionale unique présentait de nombreux avantages, tant sur le plan financier qu'environnemental. «La mutualisation des coûts permettra d'importantes économies d'échelle. Les taxes de traitement des eaux usées seront nettement plus basses pour les habitants et cette centrale sera aussi capable de produire des énergies renouvelables.»

La désaffectation des quatre stations d'épuration existantes sera à la charge de leurs propriétaires. En revanche, les canalisations et les nouvelles stations de pompage qui seront construites en plus de la STEP sont comprises dans les 98 millions. Environ 20% des coûts de la nouvelle infrastructure seront assurés par la Confédération, pour deux tiers, et par le Canton, pour le tiers restant (6,5 millions).

Béatrice Métraux a ajouté que ce projet faisait partie des 16 pôles régionaux compris dans le plan cantonal de lutte contre les micropolluants. «Dès son entrée en fonction, cette STEP assurera un traitement des eaux très performant à coûts très compétitifs», a déclaré la conseillère d'État.